



## Béatrice FAVAREL

Date de naissance : 26 avril 1962  
Nationalité : Française  
Adresse : 18 Quai de Rive Neuve - 13007 MARSEILLE  
☎ (+33) 04 91 13 03 03  
☎ (+33) 06 86 67 76 72  
@ beatrice@favarel-associes.fr

## Fonction / Titre

Avocat Barreaux de Paris et Marseille / Arbitre Maritime / Chevalier de l'Ordre du Mérite Maritime

## Formation

Obtention du Certificat de Spécialiste en Droit de l'Arbitrage (Conseil national des Barreaux /CNB)	2015
Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat	1989
Master Transports Terrestres et Maritimes, Aix –Marseille III	1988
Master Juriste d'Affaires International, Paris V René Descartes	1987

## Expérience professionnelle

Avocat associé au sein de la SELARL FAVAREL ET ASSOCIES depuis 2004 (fondateur).

## Autres activités / Informations complémentaires

### Activités associatives :

- Présidente de la Section Maritime de la Société de Législation Comparée (SLC)
- Vice-présidente du Collège des Avocats Spécialisés en Droit de l'Arbitrage (CASDA)
- Membre du Comité Français de l'Arbitrage

### Arbitres au sein d'autres institutions

- Arbitre Maritime ICC (Paris) ; Arbitre Maritime Centre de Médiation et d'Arbitrage de Casablanca ; arbitrage OHADA

### Activités pédagogiques :

- Formations à destination de Chefs de Projets au sein de plusieurs chantiers navals

## Publications

- Juin 2017 « La saisie des navires dans les Ports africains » (publication Wolters Kluwer)
- Novembre 2016 : Commentaires de sentences arbitrales publié au Bulletin de la ICC : « International Shipbuilding Disputes »
- Juin 2015 : Commentaire de l'arrêt de la Cour de cassation du 18 novembre 2014 relatif à la sanction du non-respect par le mandataire judiciaire des règles européennes relatives à l'information des créanciers en matière de déclaration de créances (Petites Affiches n°123 pages 6 à 11)
- Janv. 2014 : « Créance maritime privilégiée non établie lors de la saisie conservatoire de navire revendu - Navire Princesse Danae » (Droit Maritime Français (DMF) n°754, page 32)
- Déc. 2013 : « Mainlevée d'une saisie conservatoire pour créance non maritime au sens de la Convention de 1952 – Navire Princesse Danae » (DMF n°753, page 1008)
- Oct. 2006 : « Quelle réglementation régit l'activité des pavillons rouges et comment sera-t-elle affectée par la nouvelle Convention ? » : (Edition : Observatoire des Droits des Marins : « Les Droits de l'Homme appliqués aux marins » pages 324 à 326)

## Domaine de compétences

Droit maritime (événement de mer, saisie des navires, réparation navale de grands yachts, construction et propriété intellectuelle relative au design de méga yachts, risques industriels impliquant une activité maritime), Droit public maritime et aménagement portuaire  
Droit des transports et assurance maritime  
Droit social des gens de mer (gestion des conflits de droit international du travail et accidents du travail)  
Droit minier, Droit de l'environnement

